

## Les disciplinaires à Gorée : un bouton témoigne !

par Cyr Descamps et Pierre Rosière

La présence en Afrique du Nord de compagnies disciplinaires n'est pas oubliée : les *Bataillons d'Infanterie Légère d'Afrique*, plus connus sous leur surnom de *Bat d'Af*, où étaient incorporées les recrues au casier judiciaire chargé, le sobriquet de « Joyeux » dont elles s'affublaient, certains bagnes militaires comme Tataouine ou l'emblématique Biribi popularisé par l'ouvrage de Georges Darien (1890) et la chanson d'Aristide Bruant, font partie de la mémoire et de l'imagerie populaire.

Il n'en est pas de même en Afrique noire : des *Compagnies Disciplinaires des Colonies*, créées plus tardivement (1860), ont stationné au Sénégal pendant près d'un demi-siècle. Force de travail et accessoirement force militaire, on leur doit d'importants travaux comme les premiers aménagements du port de Dakar, le chemin de fer vers Saint-Louis, etc. Elles ne sont pourtant jamais mentionnées et n'avaient pas fait l'objet de recherches de la part des historiens jusqu'à la publication récente (2009) de manuscrits inédits de Guy Thilmans dans un ouvrage posthume que nous avons intitulé *Marsouins et Joyeux au Sénégal – Des troupes blanches en Afrique noire 1830-1880* (Éditions du Musée Historique du Sénégal (Gorée), IFAN Ch. A. Diop).

Nous y lisons que, sur les quatre compagnies actives créées par le décret de 1860, la troisième sera détachée à Gorée. Et effectivement, elle débarque le 17 août 1861 sur l'île et aussi sur le continent, les instructions précisant au gouverneur Faidherbe : « *Bien que Gorée ait été désignée comme le poste de la compagnie, vous avez néanmoins toute latitude pour envoyer des détachements partout où vous le jugerez utile* ».

Nous n'avions pas de traces des disciplinaires sur Gorée jusqu'à la découverte par un Goréen, sur les flancs du Castel (la partie haute de l'île) d'un bouton d'uniforme qui vient comme « signer » la présence de cette troupe.



À gauche :  
**Le bouton découvert en 2010**

À droite :  
**Le bouton après restauration**

Bouton demi-sphérique en cuivre de 24 mm de diamètre. Au centre, une ancre de marine sans câble (ou grelin en termes de marine) ; l'anneau est rabattu derrière le jas (ou trable en termes de marine) de l'ancre. Une inscription sur le pourtour : disciplinaires des colonies. Un anneau en forme de U est soudé sur l'envers du bouton.

Nous avons noté l'absence du câble sur cette ancre : à cette époque, dans la Marine et les troupes coloniales, l'ancre est toujours câblée et l'anneau jamais rabattu. Faut-il y voir un signe discriminatoire pour ces unités au régime particulier ?

Cette modeste relique vient à son heure pour illustrer une page oubliée de l'histoire coloniale du Sénégal.